

Entre Vous & Nous

AMITIÉS

SPORTS

CULTURE

PARTAGE

BÉNÉVOLES

FESTIVITÉS

ANIMATION

DYNAMISME

LOISIRS

Spécial Associations



LE PERTRE

Mot du Maire

Après une période estivale, où chacun d'entre vous a pu profiter de vacances, ou s'évader comme bon lui semble, l'heure de la rentrée est arrivée.

Septembre, c'est pour nos jeunes le retour à l'école, la reprise du travail pour beaucoup, mais aussi l'occasion de reprendre une activité sportive ou culturelle.

C'est aussi se retrouver au sein d'une association, encadrer des jeunes, organiser une manifestation, en tant que membre d'un bureau ou bénévole.

Le bulletin d'octobre est dédié à nos nombreuses associations : Pendant cette longue période de crise sanitaire, elles ont souvent tenté d'organiser, pour ensuite annuler face à la complexité d'un protocole.

Nos associations ont des rôles importants dans notre commune, elles permettent bien sûr d'animer, participent à l'économie de nos commerces et surtout elles rassemblent et créent du lien entre les Pertrais, et nos communes voisines.

Je tiens à saluer la nouvelle association, « Un temps pour soi ». Elle vous propose 3 types d'activités, la Sophrologie, le Yoga et le Djembel. N'hésitez pas à les contacter, si vous recherchez du bien-être.

L'ensemble des associations, retrouve son rythme et réorganise différentes manifestations, vous avez du temps et l'envie de faire de nouvelles rencontres, vous pouvez proposer vos services et rejoindre l'une d'entre elle comme bénévole.

Je tiens à réaffirmer, la volonté de la municipalité de continuer à les accompagner, par le biais des subventions bien sûr, et en veillant à l'entretien de nos équipements.

Jean-Luc
VEILLÉ



jl.veille@lepertre.fr

Vie^{la} Communale

Antenne Relais

La mise en service de l'antenne relais se fait attendre ...

Orange est régulièrement contacté pour obtenir des informations et surtout une date de mise en service. Tout début octobre, Orange nous a indiqué que des travaux sur l'antenne étaient en cours, et que la mise en service devrait être effective avant la fin de l'année.

Rappel : si vous recevez aujourd'hui la TNT à l'aide d'une antenne râteau, vous constaterez peut-être des difficultés de réception lors de la mise en service de l'antenne de téléphonie mobile. Vous pouvez bénéficier d'un dispositif d'assistance et d'intervention. Il suffit d'appeler le 0970 818 818, du lundi au vendredi de 8h à 19h (prix d'un appel non surtaxé), ou d'aller sur la plateforme www.recevoirlatnt.fr. En cas de perturbation constatée, en lien avec l'antenne relais, des solutions simples existent pour y remédier. Elle peuvent être financées par les opérateurs de téléphonie mobile.

Lotissement de la Touche Godet

En fin d'année dernière, en attendant le résultat de l'étude de danger d'Hydrachim et par principe de précaution, le sous-préfet nous avait demandé de mettre en attente les nouvelles demandes de permis de construire dans le lotissement de la Touche Godet.

L'étude de danger est désormais achevée, et l'inspection des installations classées (DREAL Bretagne) a produit un Document d'Information sur le Risque Industriel (DIRI). Les travaux menés par Hydrachim en concertation avec la DREAL ont permis d'accroître le niveau de sécurité et d'abaisser le niveau de risque.

Ainsi, les services de l'État n'imposent pas de prescription particulière d'urbanisation pour le

lotissement de la Touche Godet, et la commercialisation de la tranche 1 va pouvoir se poursuivre.

N'hésitez pas à contacter la mairie pour toute information complémentaire.

Ces quelques mois d'incertitude sur le devenir de la tranche 1 du lotissement nous rappellent qu'il ne faut pas oublier la présence du site sur notre commune et des risques industriels induits. Toutefois, l'étude de danger montre que l'entreprise Hydrachim, en concertation avec la DREAL, prend bien les mesures nécessaires pour réduire les risques liés à son activité.





Le Plan Local d'Urbanisme

Les travaux relatifs à la révision du PLU se poursuivent, et une réunion publique de présentation des orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) a eu lieu le samedi 11 septembre.

Ci-dessous, vous trouverez les éléments importants présentés lors de cette réunion.

Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) et le support présenté sont disponibles en mairie.

Rappel du contexte :

- Le PLU actuel date de 2007, et sa révision a été initiée en mai 2016.
- En novembre 2019, après une phase de concertation

de la population, le conseil municipal a arrêté un premier projet de PLU.

- Début 2020, ce projet a été soumis aux personnes publiques associées (PPA), que sont la préfecture, la chambre d'agriculture, Vitré communauté ..., qui ont fait leur retour jusqu'en juin 2020. Les avis rendus demandant des adaptations portant sur des éléments majeurs du projet communal (habitat, développement économique), il était nécessaire de reprendre la démarche au stade du Projet d'Aménagements et de Développement Durables et d'envisager un nouvel arrêt de projet pour le PLU.

- Un nouveau PADD a été rédigé et a fait l'objet d'un débat en conseil municipal en mars 2021, et a été présenté en réunion publique le 11 septembre 2021.



ELÉMENTS DU PADD DE JUIN 2017 CONSERVÉS

Protection du patrimoine naturel, paysager et patrimonial :

- préservation de la Trame Verte et Bleue (forêt, bocage, zones humides, cours d'eau, etc.)
- maintien des éléments paysagers contribuant à assurer l'intégration du bâti et à conserver les vues sur le grand paysage,
- protection du patrimoine local,
- prise en compte des risques (notamment technologiques) et des nuisances
- préservation des ressources naturelles notamment l'eau et l'air mais surtout le sol par un renforcement de la densité dans les futurs quartiers (15 logements/ha mini)

Protection du potentiel de développement économique du territoire :

- maintien du potentiel d'accueil et de développement des entreprises sur la commune pour les zones d'activités de la route de St-Poix et sur le secteur de la

Haute Rivière.

- possibilités encadrées de développement d'entreprises en campagne
- possibilité d'accroître le potentiel touristique du territoire (hébergements touristiques) et de l'hippodrome de la Chaussée

Confirmation d'un projet en faveur de la proximité :

- permettre à chacun de trouver un logement correspondant à ses besoins sur la commune (logement adapté pour personnes âgées, logement social, diversité de taille de parcelles et de type d'habitat, etc.)
- conforter les équipements publics afin que ceux-ci puissent répondre en permanence
- aux besoins de la population
- protéger et développer le tissu commercial du bourg
- protéger et développer des espaces de rencontre dans le bourg
- renforcer la desserte du territoire par des réseaux internet performants

ELÉMENTS DU PADD DE JUIN 2017 MODIFIÉS

Habitat : L'objectif de création de logements est réduit à 10 logements par an en moyenne, contre 13 logements par an dans le projet initial, avec un effort de densification des espaces urbanisés. En conséquence le potentiel constructible a été réduit, et permet de modérer la consommation d'espaces naturels.

Zones d'activités : abandon du projet de zone d'activités du Breil (à la demande de la majorité des PPA) à cause des impacts environnementaux importants.

Protection des haies : les haies ont un rôle écologique,

hydraulique et paysager très important. L'ensemble du maillage bocager communal est identifié comme « élément de paysage à protéger ». Ceci signifie que la haie peut être « déplacée » et que son entretien est libre. Les coupes d'arbres ne sont pas soumises à déclaration. Mais une suppression de haie devra faire l'objet d'une déclaration et d'une compensation selon les cas. Le PLU et la PAC (Politique Agricole Commune) sont deux outils complémentaires ayant pour objectif la préservation du bocage, en prenant en compte les contraintes agricoles.

Les documents du PLU (les OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation), le règlement graphique (plans de zonages), le règlement écrit (définition des conditions d'occupation et d'utilisation du sol) sont en cours de modification.

Ils seront mis à disposition du public en mairie courant décembre, avec un registre permettant de recueillir les observations. Les dates de cette concertation seront communiquées par voie de presse, ainsi que sur le panneau lumineux.

Tout début 2022, le conseil municipal devrait tirer le bilan de cette concertation et réaliser un nouvel arrêt de projet, qui sera soumis pour avis aux PPA. Une enquête publique suivra pour envisager ensuite une approbation de ce nouveau PLU en début du second semestre 2022.



Projet de zonage secteur de la foucherie

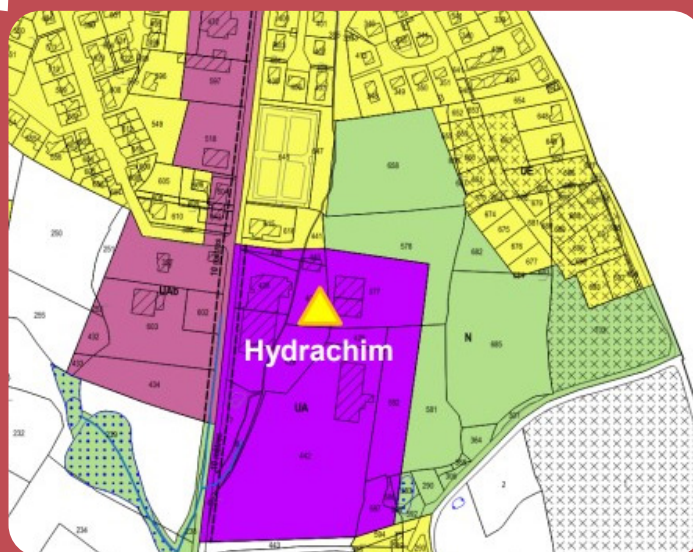
Zone 1AUE : zone urbanisable à court terme

Zone 2AUE : zone urbanisable à long terme



Lotissement de la Touche Godet

Finalisation de la commercialisation de la 1ère tranche aménagée. Exclusion de l'aménagement de la tranche suivante : classée en zone Naturelle.





Travaux de voiries

TRAVAUX DES CHEMINS RURAUX

Trois opérations de modernisation de voirie ont été réalisées sur les chemins de la Gautrie, des Ruax et Crocagne. LE SYMEVAL a réalisé au préalable le remplacement des conduites usagées.

COÛT DES TRAVAUX
42 786 € HT

COÛT DES TRAVAUX
29 029 € HT

TRAVAUX RUE DU CHARDONNERET

L'entreprise Pigeon a réalisé la réfection de la voirie dans le but de procéder au reprofilage.

Au programme
d'ici fin 2021

CURAGE DES FOSSÉS
TAILLE DES TALUS

PATA

L'entreprise Séché a réalisé le PATA «point à temps» dans le cadre du groupement de commande associant les communes d'Argentré du Plessis, Brielles, Domalain, Etrelles, Gennes sur Seiche, Le Pertre, Saint Germain du Pinel, Torcé et Vergéal. Le PATA est une technique qui répare la chaussée ponctuellement, là où elle a subi des dégradations comme des nids de poule

COÛT DES TRAVAUX
21 240 € HT

Camping

Depuis mai 2020, le camping est géré par la société Camping Car Park.

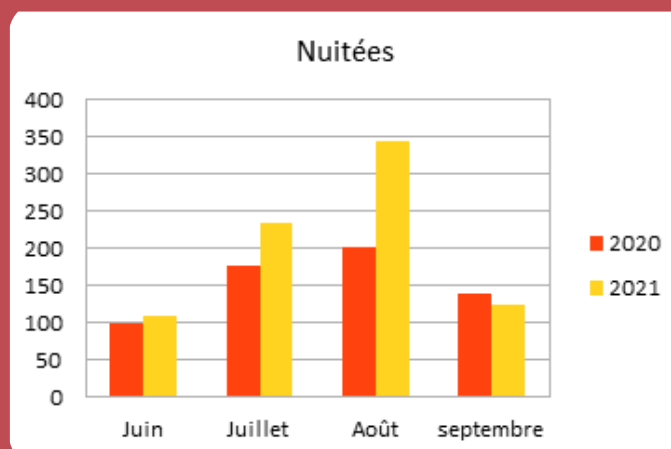
En 2020 (de mai à décembre, avec le contexte sanitaire lié à la Covid-19), 769 nuitées ont été enregistrées, ce qui représente 3700 € pour la commune.

En 2021 (de janvier à septembre), 1280 nuitées ont été enregistrées, soit environ 6000 € pour la commune. Si on se projette sur le dernier trimestre, en prenant les

chiffres de 2020, on pourrait arriver à 1430 nuitées, soit à peu près 6500 €.

Depuis l'ouverture, 1068 clients sont accueillis. Il s'agit de clients de passage puisque la durée moyenne de séjour est de 32 heures.

Sur la période estivale (de juin à septembre), l'augmentation de la fréquentation en 2021 est particulièrement importante sur le mois de août.



Syndicat d'eau et d'assainissement Le Pertre – Saint Cyr-le-Gravelais

Le SYMEVAL (syndicat mixte d'eau de la Valière) vient de réaliser des travaux importants pour résoudre les problèmes de pression au niveau du village de la Plesse (4 habitations). Un sur presseur a été posé à l'entrée du chemin pour résoudre les difficultés d'approvisionnement.

Pour ne pas créer d'autres inconvénients sur le réseau des travaux complémentaires ont été entrepris au niveau des lieux-dits de la Gautrie et de Crocagne.

Travaux de sécurisation de la station d'épuration de Saint CYR-le-Gravelais :

Afin de résoudre les problèmes de sécurité de la station d'épuration de Saint CYR-le-Gravelais des travaux sont en cours de réalisation :

- Abattage des arbres en limite de propriété (au printemps),
- Enlèvement des souches et réfection des chemins périphériques des lagunes (réalisés récemment),
- Pose d'une nouvelle clôture pour sécuriser l'équipement vers le 15 octobre,

La commune de Saint CYR-le-Gravelais profite de cette réhabilitation pour créer un espace de stockage avec une clôture et un portail indépendant sur la partie inutilisée de la station.

Travaux de rénovation de notre réseau d'assainissement :

Le cabinet NTE (Nouvelles Technologies environnementales) a pris un peu de retard dans la mise au point du dossier technique.

La finalisation du projet devrait se faire au courant du mois d'octobre en relation avec les deux communes. Les demandes de subventions près de l'agence de l'eau seront réalisées dans la foulée.

La consultation des entreprises devrait se dérouler avant la fin de l'année et une mise en œuvre en début d'année 2022.

Le président, Joseph Maréchal

Refonte du site internet

Devant la difficulté de faire évoluer et de mettre à jour le site internet actuel, la municipalité a entamé un travail de refonte, en changeant de prestataire.

Plusieurs objectifs sont visés :

- avoir un site plus actuel d'un point de vue graphique
- être autonome pour la mise à jour des contenus : aujourd'hui pour mettre à jour le contenu de certaines pages, nous devons solliciter le prestataire ; demain, des agents et des élus pourront alimenter toutes les pages du site.
- pouvoir mettre plus d'informations et surtout plus de documents sur le site (aujourd'hui par exemple, les documents du PLU ne peuvent pas être insérés).

La société Voyelle a été retenue et nous a proposé une nouvelle maquette graphique.

Dans les semaines à venir, la maquette sera finalisée et les contenus seront renseignés. Une mise en ligne de ce nouveau site est envisageable en fin d'année, sous réserve des disponibilités de Vitré Communauté qui sera le nouvel hébergeur.



JEUNESSE

RETOUR SUR UN MOIS DE JUILLET

RICHE EN PROPOSITIONS DE TOUS GENRES ET POUR TOUS !

Comme chaque année, le centre de loisirs accueillait les enfants de 3 à 10 ans, au programme, une multitude d'activités.

Avec comme fil conducteur « la tête dans les étoiles », les idées artistiques et créatives n'ont pas manquées : attrape-rêve, guirlandes d'étoiles, fresques..., sans oublier les grands jeux de bataille spatiale, course aux étoiles, parcours d'imagination..., spectacle de magie réalisé par un intervenant extérieur (photo ci-contre) il y en avait pour tous les goûts, les enfants ne s'y sont pas trompés en répondant présents pendant les 4 semaines.

Pour compléter l'offre, le SIVOM a proposé 3 camps pour les différentes tranches d'âges, encadrés à chaque fois par deux animatrices :

- Rendez-vous était donné au domaine de la Haute Hairie à St M'Hervé pour les 3-6 ans :

Les plus petits ont pu s'initier au poney, s'occuper des animaux de la ferme... une première expérience riche en émotion pour ces petits bouts !!

- Les 9-12 ans ont pu profiter d'un camp nautique à la base de loisirs de la Rincerie, à Ballot : nos jeunes ont découvert ou redécouvert le Funboat, le kayak,

la planche à voile... la semaine du 19 au 23 juillet, une véritable semaine estivale au vue de la météo !

- Quant aux enfants de 7 à 10 ans, il leur a été proposé un camp nature, également à la Rincerie, avec des courses d'orientation, de l'escalade, des sorties vélo...

Sans oublier ce qui fait un véritable camp, la veillée !

Nous remercions vivement notre équipe d'animatrices, que ce soit sur le centre ou sur les camps, grâce à qui les enfants ont bénéficié d'activités variées pendant ce mois de juillet. Le matériel de camping était pris en charge par les services techniques, transport et aide à l'installation, une aide précieuse et appréciée !



En complément, la municipalité a mis en place le dispositif ELI (Espace Loisirs Itinérant) pour les 10-17 ans : première expérience de prise en charge pour cette tranche d'âge, une semaine riche en activités adaptées aux plus grands, un très bon retour de la part des familles et des participants, sans doute à reconduire !

L'offre n'aurait pas été complète sans l'opération « argent de poche » : ce sont 14 jeunes qui se sont inscrits à ce programme : désherbage, entretien de locaux et d'espaces publics, balisage... toujours avec bonne humeur et encadrés par les élus et les agents du service technique, c'était un plaisir !



Le dispositif ELI (Espace Loisirs Itinérant) de Juillet



Une partie des jeunes du dispositif Argent de poche

RIPAME

Devenu Relai Petite Enfance, le Relai a donc repris ses activités sur le Pertre chaque jeudi des semaines impaires.

Et toujours la multitude de services pour les parents et les assistants maternels (formation, aide au recrutement, formalités...), n'hésitez pas à consulter ce service fait pour vous.

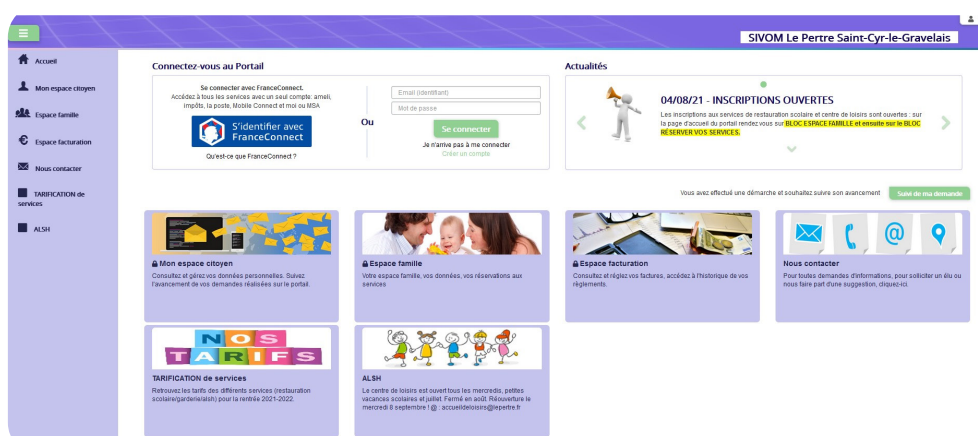
Pour plus d'informations, vous pouvez joindre l'équipe au 02.99.96.59.77, ou relaispetiteenfance@argentré-du-plessis.fr

Le portail familles est accessible via internet : <https://portail.berger-levrault.fr/MairieLePertre35370/accueil>

Une notice d'utilisation est disponible sur la page du site internet de la mairie - rubrique La Vie Scolaire - les services périscolaires.

RENTREE DES CLASSES

Toujours sous le signe du protocole sanitaire, mais les équipes sont maintenant bien rodées, les enfants ont repris le chemin des écoles. Une petite nouveauté, la mise en place du portail des familles : les parents sont invités à faire toutes les démarches via ce site : **inscriptions obligatoires** aux différents services (cantine, CLSH). Ce portail est mis en place pour faciliter vos démarches, il est accessible depuis un PC ou votre téléphone portable.. En cas de difficulté ou de question, n'hésitez pas à consulter nos services en mairie qui sauront vous aider.



Bien Vivre Ensemble

Plan d'eau : les analyses effectuées tout au long de l'été ont démontré une bonne qualité d'eau, exempte de bactérie et cyanobactérie. Cela est le résultat des mesures mises en place, vidange et curage, plantation, moine... Afin de préserver cette qualité, il est important de bien respecter les règles d'hygiène, notamment l'interdiction de baignade pour les chiens.

Des incivilités ont hélas encore été constatées cet été :

- déambulation sur la toiture de la salle de sport et sauts depuis le moine du plan d'eau : des mesures ont dûes être prises, ceci afin de préserver de blessures les auteurs de ces actes. C'est du temps et de l'argent, qui aurait pu être mieux employé...
- les rondins de l'espace nature chemin des Vignaux se sont retrouvés un peu plus bas, il a fallu les remettre en place.
- la Cabane à Lire du plan d'eau avait été relookée par les jeunes lors de l'opération « argent de poche » ; quelques jours plus tard, une partie du travail était à refaire, quelqu'un avait besoin des lettres adhésives sans doute...
- certains riverains du plan d'eau se plaignent de nuisances sonores entre autre regroupement de scooters, musique...

Encore une fois, il est de la responsabilité de chacun de respecter son environnement et ses concitoyens, il en va ainsi du bien vivre ensemble...

Un alevinage sera réalisé en novembre.

Une nouvelle signalétique sera mise en place au plan d'eau : interdiction de baignade pour les chiens, interdiction de circulation aux chevaux, autorisation aux vélos. Une signalétique interdisant l'accès du chemin des Vignaux aux chevaux sera également mise en place.



EHPAD St Joseph

Malgré l'exigence du « pass sanitaire » pour entrer à l'EHPAD, les visiteurs restent nombreux et compréhensifs. Les consignes ministérielles sont ainsi appliquées en toute sérénité.

Les animations ont bel et bien repris, et au programme de cette saison automnale :

Des interventions musicales pour les goûters d'anniversaires des résidents :

Un après-midi « crêpes et causeries » qui se tiendra le 21 octobre sous les airs d'accordéon de Matthieu, l'un de nos bénévoles.

Nous remercions d'ailleurs chaleureusement toutes les personnes qui s'impliquent de près ou de loin pour les résidents. L'association Alli'âges qui ne compte pas moins de 18 bénévoles, a récolté 779,60€ grâce à sa cagnotte en ligne « Leetchi ». Cette somme servira notamment à améliorer le jardin de la résidence (achat de plantes et de bancs). Un grand merci à tous les participants.



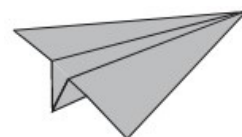
Un « goûter d'antan » est prévu le 25 novembre lors duquel l'odeur du pain grillé ravive les souvenirs et les papilles des résidents, le tout dans une ambiance conviviale et musicale.

Pour finir, nous espérons que les conditions sanitaires nous permettront de reprendre les rencontres intergénérationnelles, car nous avons hâte de réunir à nouveau les petits et les anciens !



les Écoles

Ecole Saint Sébastien



Pour cette rentrée scolaire 2021-2022, l'école compte 97 élèves.

L'équipe pédagogique se constitue de :

Morgane Dargère (TPS-PS-MS)

accompagnée de Véronique Théard ASEM

Serena Moly (GS-CP)

accompagnée de Sabrina Desplanques ASEM

Anaïs Legras (CE1-CE2) – décharge assurée par Marine Baslé (le vendredi)

Guillaume Gérard (CM1-CM2)



Cette année les élèves évolueront sur le thème des continents du monde. A chaque période ils découvriront un continent. Pour cette première période une journée européenne est programmée le vendredi 22 octobre. Ce même vendredi, les élèves clôtureront leur module endurance par une course organisée au plan d'eau de la commune.

Toujours en lien avec ce thème, les élèves de la GS au CE2 ont commencé dès le jeudi 30 octobre leur projet musique avec une intervenante du conservatoire de Vitré.

L'école s'est inscrite depuis l'année dernière dans une démarche éco-école et poursuit son engagement dans des actions pour le développement durable.



Pour se retrouver après deux mois de vacances, les élèves ont joué ensemble aux anneaux olympiques, un jeu UGSEL coopératif.

Les 27 et 28 septembre les élèves de GS-CP sont allés en classe de Mer à Plouha en Côtes d'Armor.

Un module piscine sera également proposé aux élèves de la GS au CM2. L'école propose

de nouveau cette année un service d'étude surveillée de 16H45 à 17H30 pour les élèves du CP au CM2.

Anaïs Legras, Chef d'Etablissement



Pour les rentrées en TPS une seule rentrée est proposée en janvier 2022 – merci de prendre contact à l'école Saint Sébastien :

02-99-96-91-49

eco35.st-sebastien.le-pertre@e-c.bzh

1, rue du Parc 35370 Le Pertre

Site internet : www.ecolestseblepertre.toutemonecole.fr





École Intercommunale des deux Provinces

L'équipe enseignante accueille 74 élèves cette année répartis en 4 classes de la TPS au CM2. L'équipe reste stable : Mme VETTER a en charge les TPS PS MS, Mme LAGOUDE les GS/CP, Mme FLAMENT les CE1/CE2 et Mme CHAUSSEE les CM1 /CM2. Mme MARIONNEAU assure la décharge de direction et le complément de temps partiel le jeudi en CM et le vendredi en CE.

Cette année, plusieurs projets vont être mis en place :



- séjour d'une semaine en classe de neige en Auvergne pour les CE2, CM1 et CM2. Ce séjour est proposé tous les 3 ans afin de permettre à tous les élèves d'en bénéficier une fois au cours de leur scolarité. Les élèves vont s'initier au ski (fond, alpin, raquettes), visiter une ferme (fabrication de St Nectaire) et vivre ensemble une expérience inoubliable.

- intervention d'une dumiste du conservatoire de musique de Vitry. Les GS/CP et CE1/CE2 sur le thème du conte musical Pierre et le loup !
- les élèves de CE1 et CE2 passeront leur permis piéton en lien avec l'intervention de la gendarmerie.
- enfin, chaque classe se rendra au Centre culturel de Vitry pour un spectacle et une sortie à la journée sera organisée pour chacune des classes.
- partenariat avec une bénévole de « Lire et Faire Lire » qui vient une fois par semaine lire des livres à des petits groupes d'élèves. L'objectif est de donner le plaisir de lire. Cette année, les enseignantes continuent à mettre en place un quart d'heure de lecture plaisir ! Toute l'école s'arrête pour prendre le temps de lire !



L'école organise des portes ouvertes le samedi 19 mars de 10h à 12h.

La fête de l'école aura lieu le vendredi 1er juillet 2022.

Pour les inscriptions prendre rendez-vous auprès de la directrice au 02.99.96.93.26. Il faut passer au préalable au secrétariat du SIVOM (à la mairie du Pertre) muni du livret de famille pour obtention du certificat d'inscription.

Enfin, pour suivre la vie de l'école, rendez-vous sur le site de l'école : <https://ecole2provinces.wixsite.com/ecoledes2provinces>

Une vidéo vous permet de faire une visite virtuelle !

Très belle année scolaire à tous !

La directrice, Anne-Marie CHAUSSEE

Vie^{la} Associative



L' Amicale Laïque

L'Amicale Laïque est formée d'une équipe de parents bénévoles qui s'investissent dans la vie de l'Ecole Intercommunale des Deux Provinces en soutenant financièrement les sorties et activités organisées par et pour chacune des 4 classes. Le point sur les actions menées au cours de l'année passée et celles envisagées pour l'année en cours.:

Retour sur les actions de l'année scolaire 2020/2021 :

A défaut de pouvoir organiser son loto au mois de novembre 2020, l'Amicale a renouvelé la vente de Gavottes et de biscuits bretons. Chaque année, ces produits rencontrent un vif succès et la dernière vente n'a pas dérogé aux habitudes.

Deux nouvelles propositions ont vu le jour au cours de l'année écoulée. Tout d'abord, une vente de chocolats de Pâques (fournis par la chocolaterie Réauté de Laval) a ravi tous les petits et grands gourmands en avril. Ensuite, la fête de l'école étant cette année encore difficile à organiser à cause du contexte sanitaire, nous avons fait le choix de proposer une vente de burgers et de pâtisseries, respectivement fournis par Coccimarket et la boulangerie Chauvel, pour marquer la fin de cette année scolaire.

L'ensemble de ces actions ont pu financer en partie des sorties scolaires de fin d'année scolaire ainsi que la venue du Père Noël en décembre avec distribution de chocolats pour les enfants et des cadeaux pour chaque classe.

Les portes ouvertes n'ayant pas pu se tenir en mars 2021. L'Amicale et le SIVOM ont financé conjointement une vidéo de présentation de l'école qui est visible par tous sur le site de l'école (école des deux provinces le pertre (wixsite.com).

Projets pour l'année 2021/2022 :

Le principal projet de l'année à venir est bien sûr le départ en classe de neige des élèves de CE2, CM 1 et CM2. Ce voyage est organisé tous les 3 ans. Ainsi, chaque enfant y participera une fois au cours de sa scolarité à l'Ecole Intercommunale.

Les autres classes ne seront pas en reste puisqu'elles participeront toutes à un voyage de fin d'année

scolaire pour lequel l'Amicale Laïque participera financièrement.

De nouvelles propositions d'actions ont été faites lors de l'assemblée générale le 12 octobre dernier. Elles sont à l'étude actuellement et devraient être mise en place au cours des mois à venir.

Si le contexte sanitaire le permet, nous serons heureux de vous accueillir et d'en discuter avec vous lors des prochaines portes ouvertes, en mars 2022.

Une équipe à votre écoute :

L'Amicale Laïque est toujours à la recherche de nouveaux membres prêts à donner de leur temps pour le bien de nos enfants. Cet engagement n'est pas éternel puisque nous nous réunissons 4 à 5 fois maximum par année scolaire et qu'ensuite chacun fait en fonction de ces disponibilités et son emploi du temps en ce qui concerne le temps consacré aux actions menées par l'association. Sans nouveaux membres, nous ne pourrions pas envisager de nouveaux projets et bien sûr cela se répercutera sur la participation financière de l'Amicale aux sorties scolaires.

Par ailleurs, vous pouvez suivre l'actualité de l'Amicale sur notre page Facebook "Asso Amicale Laïque". Nous sommes à l'écoute de toute suggestion/remarque et vous pouvez prendre contact avec nous à l'adresse mail suivante : amicale.lepertre.stcyr@gmail.com.

Nous espérons vivement que l'année 2022 nous permettra de mettre en place des sorties pour les enfants ainsi que la fête de l'école en juin.

Pour terminer, nous vous souhaitons à toutes et tous, petits et grands, une bonne année 2022.

Les membres de l'Amicale.

L'APEL de l'École Saint-Sébastien Le Pertre / Saint-Cyr

L'année scolaire 2021/2022, a débuté par un pot d'accueil offert par l'Apel le jour de la rentrée. A cœur de pouvoir financer en partie les sorties et projets pédagogiques de l'école, les membres de l'Apel se mobilisent tout au long de l'année.

Retour sur les projets de fin d'année scolaire 2020/2021

L'Apel a offert à la classe de PS/MS un spectacle « Do, l'enfant Do », un spectacle poétique, drôle et musical. Au mois de Juin, deux interventions intégralement financées par l'Apel ont été proposées aux enfants : Le groupe « In Paradisium » leur a permis de découvrir les cuivres et percussions. L'association « Le Granjagoul » est venue leur apprendre les danses traditionnelles bretonnes. A l'occasion d'un bal, ils ont pu montrer ce qu'ils avaient appris devant leurs parents. Sortie scolaire à Saint-Malo pour l'ensemble des écoliers : après une visite dans les rues Malouines, les enfants sont allés à l'aquarium à la découverte du monde marin.



A L'ABORDAGE ! – CLASSE DE MER

Les 27 et 28 Septembre la classe de GS-CP s'est rendue à Plouha, dans les Côtes d'Armor. Au programme de ces 2 jours : la découverte d'un port et des engins de pêche, une initiation à la pêche à pied et une excursion sur l'Île de Bréhat. Nos petits moussaillons sont revenus ravis de leur séjour !

Des actions organisées par l'Apel tout au long de l'année

- Une vente de gâteaux Bijou a eu lieu en Septembre, de quoi ravir petits et grands !
- Différentes actions ont rencontré un réel succès l'année précédente et seront renouvelées au cours de l'année : la vente de sapins de Noël en partenariat avec un prestataire local (Procurez-vous votre sapin à la porte de l'école !), le calendrier des enfants, la vente de saucissons, etc.

La troupe de Théâtre remonte sur les planches

Si les conditions sanitaires le permettent, la troupe de Théâtre sera ravie de vous présenter son nouveau spectacle au cours du premier trimestre 2022 ! En première partie nos comédiens en herbes de CM1-CM2 vous présenteront leur pièce. Les dates des représentations vous seront communiquées prochainement.



Démarches écologiques

- Gobelets réutilisables : dans le cadre d'une démarche éco-responsable, l'Apel a investi dans des gobelets réutilisables personnalisés aux couleurs de l'école. Ces gobelets sont utilisés pour toutes les manifestations organisées par l'Apel et permettent ainsi de réduire le volume de déchets. Nous remercions nos sponsors qui ont permis d'aboutir ce projet.
- Borne à papiers : tous les papiers se trient et se recyclent ! vous stockez des journaux, papiers, prospectus... ? Venez les déposer dans la borne d'apport à papiers qui se situe au dos de l'école, rue de la Forêt-route de Mondevert. Les recettes de cette collecte contribuent à financer les projets de l'école. Un geste pour la planète et pour l'école de nos enfants !



APEL OGEC Saint-Sébastien Le Pertre – St Cyr

apelsaintsebastien3553@gmail.com



Le Comité des Fêtes

Après une édition 2020 réduite à cause du Covid 19 avec l'annulation du Circuit des 2 Provinces, le Comité des Fêtes a réussi à organiser son traditionnel week-end de fêtes en 2021 malgré les contraintes du contrôle du passe sanitaire :

- le samedi 21 août : le vide-greniers a réuni 79 exposants. Malheureusement la pluie s'est invitée le midi ce qui a fait fuir les visiteurs et certains exposants.

La course cycliste seniors 2-3-juniors et Pass Cyclisme sur le Circuit des Meilleraies a vu la victoire au sprint de Dimitri Soulabbaille (VCP Loudéac) sous un temps plus clément que la pluie matinale.

La soirée festive a eu lieu au bar Le Sulky et au bistrot le Convivial ainsi que dans les manèges place Kerléan.

- le dimanche 22 août avant le feu d'artifice, la soirée moules-frites a fait son retour avec environ 300 convives dans la salle Fontaine-Guy.

Merci à l'équipe de cuisiniers et de bénévoles au service.

- le lundi 23 août : le 72ème Circuit des 2 Provinces a vu le départ de 146 coureurs route de St-Poix et non plus place de l'église, sous le soleil et devant un nombreux public.

Après les 155,2 Km de course disputée à 43,3 km/h de moyenne, c'est Stefan Bennett (Team Pro Immo) qui a

gagné au sprint devant Mathis Le Berre (Côtes d'Armor Cyclisme).

Les Pertrais Nolan Groussard (VCP Loudéac : 57ème) et Fabrice Poirier (CC Vitré) étaient au départ.

Un hommage à été rendu au speaker Bernard Pichard décédé en septembre 2020.

97 personnes ont effectué un tour d'hélicoptère dans la journée au-dessus de la commune du Pertre.

L'assemblée générale et le repas des bénévoles devraient avoir lieu en début d'année 2022 si les conditions sanitaires le permettent.

Le week-end de fêtes 2022 aura lieu du samedi 20 au lundi 22 août avec le 73ème Circuit des 2 Provinces.

Le Comité des Fêtes remercie tous les bénévoles (du Pertre, de St-Cyr le Gravelais, de La Gravelle et des alentours), artisans-commerçants et entreprises ainsi que la municipalité du Pertre qui contribuent à la réussite de ces fêtes.

Le président Laurent Boulet
et les membres du Comité des Fêtes du Pertre



Nos associations

UN TEMPS POUR SOI AVEC LA SOPHROLOGIE



L'association propose des séances de sophrologie hebdomadaires en groupe, afin d'optimiser un bien-être au quotidien. **Présidente - Murielle Vettier**
Contact - Marie-Claire Bouvet 06.46.05.25.28



AMICALE LAÏQUE

Tout au long de l'année, nous organisons des événements (loto, vente de biscuits ou de chocolats ...) ayant pour but de financer les activités pédagogiques des enfants de l'école.

<https://ecole2provinces.wixsite.com/ecoledes2provinces>
Facebook - Asso Amicalelaïque

Présidente - Mathilde Rigault

Contact - amicale.lepertre.stcyr@gmail.com

LES BLEUETS FOOTBALL LE PERTRE BRIELLES GENNES SAINT CYR



Promouvoir et développer la pratique du football pour les plus jeunes.

<http://bleuets-football.footeo.com>

www.facebook.com/BLEUETSFOOTBALL

www.instagram.com/bleuetsfoot/

twitter.com/bleuetsfoot

Présidents - Franck BOISSEAU et Serge JEUFFRARD

Contact - 06 15 91 77 19

bleuets.communication@gmail.com

APEL ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE



Elle représente les parents au conseil d'établissement auprès de l'OGEC mais aussi des élus locaux ;

Organise le pot d'accueil de la rentrée, le spectacle de Noël, le théâtre,....

Présidente - Viviane Lemonnier

Contact - apelstsebastien3553@gmail.com

VIE DE LA PAROISSE

Présidente - Annick COURCIER

LES AMIS DE LA BIBLIOTHEQUE

Les bénévoles tiennent les permanences de la bibliothèque municipale.

Présidente - Anne-Marie JEULAND

Contact 02 99 96 91 39

LES BLEUETS PALETS PERTRAIS

Activités sur la pratique du jeu de palets. Organisation de 3 concours par an.

Président - Patrick MAUPILÉ

Contact - Maupile.o@orange.fr

ANCIENS COMBATTANTS

**Président - Régis BELLOT
des MINIERES**

Contact 02 99 96 93 29



AMITIÉS PERTRAISES

Activités d'échanges permettant aux adhérents de se retrouver le jeudi et participer à différents jeux.

SOCIÉTÉ DES COURSES DU PERTRE

La Société des Courses du Pertre organise chaque année trois réunions hippiques (trot attelé, steeple-chase et cross country) entre juillet et septembre.

Facebook - [CoursesDuPertre](https://www.facebook.com/CoursesDuPertre)

Président - Eric de Legge

Contact- 06 15 91 77 19

LA CHASSE

**Président
Michel POIRIER**



LES BLEUETS BADMINTON

A partir de 15 ans, l'asso propose le lundi et le jeudi à 20h00 de venir jouer au badminton en simple ou en double miste.

Président - Fabien CHEFDOR

Contact - 06.75.76.75.11

COEELP

Propose une course d'endurance équestre en octobre

Président - Hubert BÉTIN

Contact - hubert.betin@orange.fr



UCAPC
UNION DES
COMMERCANTS
ET ARTISANS DE LE
PERTRE SAINT CYR LE
GRAVELAIS

Association qui regroupe toutes les entreprises, artisans et commerçants qui le souhaitent des communes de Le Pertre et Saint Cyr Le Gravelais afin de promouvoir les activités commerciales et artisanales qui existent sur les deux communes et de faciliter les échanges entre professionnels. Pour cela nous organisons des animations diverses tels le marché de Noël et la course Nature.

Facebook - Ucapc LePertre-StCyr
Président - Ludovic SIMON
Contact - ucapc35.53@gmail.com

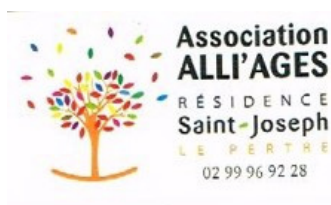
LES BLEUETS VOLLEY

Association sportive ayant pour but la pratique et la promotion du volley-ball.

Président - ÉRIC CHEFDOR
Contact - 06 47 95 85 46
bleuets-volleyball@live.fr
<https://www.facebook.com/Bleuetsvolleyball>



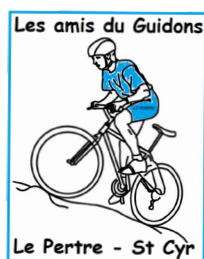
ALLI' AGES



Animations au sein de l'EHPAD St Joseph
Présidente - Nicole HORVAIS
Contact - 02 99 96 92 28

**RANDONNEURS
PERTRAIS**

Président - Auguste BOUVIER



**LES AMIS DU
GUIDON**

Pratique du VTT et du vélo route dans un contexte amateur, convivial et amical.
Président - Pierrick Merel
Contact - 07.81.97.88.99

**AMICALE
DES POMPIERS**

Président - Jérémy GOBE



**LES AMIS DES
SENTIERS**

Nous entretenons les sentiers ruraux de la commune de Le Pertre.
Président - Bernard Gaudin
Contact - 06.85.63.04.70

ACTI GYM

Activité de gymnastique pour adultes
Présidente- Marie-Paule DURAND
Contact 02 99 96 95 39
actu35370gm@orange.fr

LA CUMA

Président - Régis BADIÉ



**COMITÉ DES
FÊTES DU PERTRE**

Le Comité des Fêtes, fondé en 1960, a pour but l'organisation des fêtes locales, des épreuves sportives et de participer au développement des loisirs sur la commune du Pertre.

Président - Laurent Boulet
Contact - 06.47.22.20.84

OGEC

SAINT SÉBASTIEN
ORGANISME DE
GESTION DE L'ÉCOLE

L'OGEC Saint Sébastien, c'est une équipe de parents au service de l'école Saint Sébastien pour la gestion du personnel non enseignant de l'école, la gestion administrative et financière de l'école, la gestion du mobilier et de l'immobilier de l'école.
<https://ecolestseblepertre.toutemonecole.fr/>

Président - Laurent RUPIN
Contact - laurent.rupin@gmail.com



U.C.A.P.C

L'Union des Commerçants Artisans et Industriels vous propose de mettre cette fin d'année 2021 sous le signe de la bonne humeur.

Nous sommes ravis de vous inviter dès à présent au Marché de Noël qui se tiendra le samedi 18 Décembre 2021 à partir de 16h30 à la Salle Fontaine Guy.

Et parce que nous avons confiance en l'avenir, nous organisons la 5ème édition de la Course Nature, « Les Foulées des 2 Provinces » est programmée le samedi 30 juillet 2022.

Bien entendu ces festivités auront lieu dans le respect des conditions sanitaires en vigueur au moment des manifestations.

Toute l'équipe de l'UCAPC est d'ores et déjà au travail pour vous faire passer de bons moments.

Nous vous attendons nombreux...

Les Amis de la Bibliothèque



Le Badminton

Amis sportifs,

Le club de badminton du Pertre se fait une joie d'accueillir de nouveaux adhérents pour cette rentrée.

Notre fonctionnement : Nous jouons dans les salles des sports du Pertre les lundis et jeudis soir de 20h00 à 22h00 toute l'année.

Nous demandons 30 Euros pour l'adhésion annuelle et un certificat médical obligatoire. (2 séances d'essai sont offertes)

Venez nombreux !

Fabien CHEFDOR – Président.

Loïc CHEVALIER – Trésorier.

Mail : lesbleuetsbad@gmail.com

La rentrée est arrivée ! Les bénévoles sont heureux de vous accueillir aux heures d'ouverture habituelles.

Deux nouvelles recrues dans nos bénévoles ! Nous comptons parmi nous à présent Madeleine Charmel et Odette Gaudin. Elles arrivent juste à temps avant notre entrée « officielle » dans le réseau ARLEANE.

Les deux écoles vont pouvoir revenir à la bibliothèque car l'année dernière avec la pandémie, cela n'était pas possible.

Nous souhaitons également la bienvenue à nos nouveaux lecteurs, qui bientôt profiteront des nouveaux achats.

Pour nous préparer à intégrer le réseau ARLEANE, nous avons procédé à un desherbage des livres. Les anciens ouvrages seront donnés à des associations caritatives.

Vous pouvez dès à présent vous rendre sur la nouvelle plateforme ARLEANE, vous y retrouverez toutes les bibliothèques du réseau, des ouvrages, des ressources... <https://arlean.vitrecommunaute.bzh/>

Bonne rentrée à toutes et tous.



Le bureau

Les Amitiés Pertraises

C'est avec plaisir que les Amitiés Pertraises ont repris leurs activités le 2 septembre. Certains adhérents ont visité le clocher de l'église et ont pu apprécier le magnifique panorama après avoir gravi les 168 marches !

Tous sont revenus enchantés dont Marcel Mauxion 81 ans.

D'autres ont profité de l'après-midi pour jouer à différents jeux.

Prochainement un spectacle comique JEAN PIEPIE (les chiens font pas des chats) est prévu à Chateaugiron le 22 novembre

Site internet : <https://www.argentre.gemouv35.fr/index.php/les-clubs/le-pertre/le-pertre-activites/>

Le bureau des Amitiés Pertraises



Amicale des Sapeurs Pompiers

L'amicale des Sapeurs Pompiers Le Pertre/St Cyr a le plaisir de vous annoncer que la distribution des calendriers pourra se faire en porte à porte dès la mi-novembre, tout en respectant scrupuleusement les gestes barrières.

L'activité du Centre d'Incendie et de Secours de Le Pertre connaît cette année une forte augmentation amenant une sollicitation importante des personnels et c'est pourquoi nous sommes sans cesse en quête de candidats motivés et disponibles pour rejoindre notre équipe (la priorité est donnée aux personnes disponibles la journée). Pour l'heure, deux recrutements sont prévus pour le début de l'année 2022 mais ils suffiront tout juste à compenser des départs.

Outre les interventions et manœuvres réalisées par le personnel, nous participons activement au fonctionnement du grand centre de vaccination du stade Robert Poirier de Rennes. En effet, plusieurs Sapeurs Pompiers du Pertre vont régulièrement sur leur temps libre prêter main forte à la vaccination contre la COVID 19 qui nous affecte depuis deux ans.

Depuis plusieurs mois maintenant, nous avons à disposition un casernement entièrement réhabilité et des véhicules adaptés à l'accomplissement de nos missions en totale autonomie. Afin de répondre encore plus aux risques de notre secteur, un nouvel engin doit nous être affecté avant la fin de l'année, le CCRM (Camion Citerne Rural Moyen), il nous permettra d'intervenir sur tous types de feu qu'il soit urbain, spécifique ou d'air naturel.

Au cours de l'année 2022 nous mettrons tout en œuvre pour vous permettre de venir à notre rencontre à l'occasion d'une journée portes ouvertes.

D'ici là, si vous êtes intéressé pour intégrer notre équipe, vous pouvez contacter le chef de centre Yoann HEMON au 0633735346 ou son adjoint Maxime BRIDIER au 0670464382 ou bien déposer votre candidature par courrier au CIS LE PERTRE 29 rue de St Poix 35370 LE PERTRE.





Retour en salles pour les Bleuets Volley ball !

Avec 61 licenciés inscrits actuellement, le club des Bleuets volley est reparti pour une nouvelle saison. Le nombre d'inscription est en baisse suite à la crise mais le club reste dynamique afin de continuer à vous attirer ! En effet, nous ouvrons cette année une activité de babyvolley qui a pour but de faire découvrir le volley dès l'âge de 4 ans à travers des ateliers et jeux de motricités. Venez essayer gratuitement !

Les entraînements ont repris depuis le début septembre et sont assurés désormais par Simon Ramard, éducateur sportif de Vitré Communauté. Voici les horaires d'entraînements au Pertre.



Catégorie	Heures entraînements	Jour
Babyvolley (4-8ans)	11h-12h	Samedi
M11	16h45-18h00	Vendredi
M13-M15	17h30-19h	Mercredi
	18h00-19h15	Mercredi
M18	19h00-20h30	Vendredi
Détentes	A partir de 20h30	Mardi

Cette année, nous aurons une équipe M18 féminine, une M15 féminine, 2 équipes de M13 (féminine et masculine) et 5-6 équipes de M11 (mixte). Nous avons également le plaisir de former une équipe M15 masculine grâce à la collaboration avec le club de Gennes et St M'Hervé. Nous sommes d'ailleurs très fiers de l'entente qui nous unit aux club du pays de Vitré avec lesquels nous organisons des événements.

Si vous êtes intéressé pour rejoindre l'une des équipes, venez faire un ou deux entraînements gratuits, l'animateur vous accueillera avec plaisir !

Coté détente, nous sommes maintenant 3 équipes réparties sur différents niveaux qui peuvent vous accueillir tout au long de l'année. Alors n'hésitez pas à venir essayer le Mardi soir !

Aussi, nous tenons à remercier l'ensemble des bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année, que ce soit pour coacher une équipe, encadrer les enfants ou tout simplement participer. Merci à eux de donner de leur temps !!

Evénements à retenir :

Tournoi de Noël	En projet
Soirée Volley :	26 Mars 2022
Tournoi :	Fin Avril 2022

Et bien sûr les matchs de championnat qui se déroulent dans nos salles, tout au long de l'année.

Contact : bleuets-volleyball@live.fr

<https://www.facebook.com/Bleuetsvolleyball>





Abonnez-vous à nos actualités sur [https://](https://LesAmisDesSentiersDuPertre.fr)

LesAmisDesSentiersDuPertre.fr

contact@

lesAmisDesSentiersDuPertre.fr

Bernard Gaudin 06 85 63 04 70



Les Amis des Sentiers

Les Amis des Sentiers sont en charge d'entretenir les sentiers de notre commune. Nous sommes une vingtaine de bénévoles qui organisons plusieurs journées et matinées dans l'année où par équipes nous débroussaillons les talus, nettoyons les fossés, taillons les abords de nos chemins. Ponctuellement, seuls ou à deux, nous intervenons sur de petits chantiers d'entretien ou des urgences pour dégager la voie. Nous sommes grandement aidés dans notre tâche par nos collègues des Amis du Guidon.

Nous recrutons toujours des bénévoles, alors que vous soyez randonneur, cycliste, cavalier, riverain, vous aussi pouvez participer, un jour en semaine ou un samedi matin ; ou tout simplement en adhérant à l'association (5€/an) pour nous soutenir.

Quant aux dernières activités de l'association, l'année dernière a été perturbée par les conditions sanitaires, comme pour chacun de nous ; mais nous avons enfin pu reprendre notre activité à un rythme classique. Nos dernières actions ont consisté, en septembre, à assister nos camarades des Amis du Guidon dans l'organisation de leur randonnée VTT et pédestre ; cette journée s'est bien déroulée et les randonneurs étaient satisfaits. Nous avons aussi préparé les chemins en vue de l'Endurance Equestre, organisée par le COEELP.

Une partie
de l'équipe



Un temps pour soi

Cette année l'association «un temps pour soi»

Le Pertre vous propose de nouvelles activités.

De la Sophrologie au 1er étage de la bibliothèque

Du Yoga salle des associations

Du Djembel salle des associations

Un temps pour soi du bien être pour tous.

Possibilité d'inscription tout au long de l'année

L'OGEC ST-SÉBASTIEN

L'OGEC Saint Sébastien, c'est une équipe de parents au service de l'école Saint Sébastien pour :

- La gestion du personnel non enseignant de l'école,
- La gestion administrative et financière de l'école,
- La gestion du mobilier et de l'immobilier de l'école.

L'OGEC délègue certaines missions à 2 commissions autonomes :

- Une commission informatique : elle est chargée du maintien en condition opérationnelle du parc informatique de l'école (ordinateurs, vidéoprojecteurs interactifs, réseau, ...).
- Une commission maintenance et petits travaux : elle a la charge d'entretenir et d'assurer les petites réparations de l'école.

Ces commissions sont composées de parents membres ou non de l'OGEC. Si vous êtes intéressés par l'OGEC et/ou une de ces 2 commissions, rapprochez-vous d'un des membres de l'OGEC.

Comme chaque année, l'OGEC Saint Sébastien assure la restauration des 3 courses hippiques. L'OGEC remercie les parents qui ont participé à ces

manifestations car l'intégralité des bénéfices est utilisée pour les travaux de l'école Saint Sébastien.

Ci-contre quelques photos prises aux stands de restauration des courses hippiques cet été.

Vidéoprojecteur interactif en action dans la classe GS-CP

La commission informatique de l'école a équipé toute la partie primaire en réseau informatique. Tous les équipements informatiques de l'école sont maintenant reliés à un réseau filaire.

Les professeurs et le personnel de l'école ont maintenant une salle pour se réunir. Cette salle a été rénovée du sol au plafond :

- Le carrelage par l'entreprise Yoann Neveu, entreprise Neveu Carrelage de Simplé (53),

- Les peintures par l'entreprise Thomas Lemoine de Saint Cyr Le Gravelais,

- Les faux plafonds et les aménagements par l'OGEC,

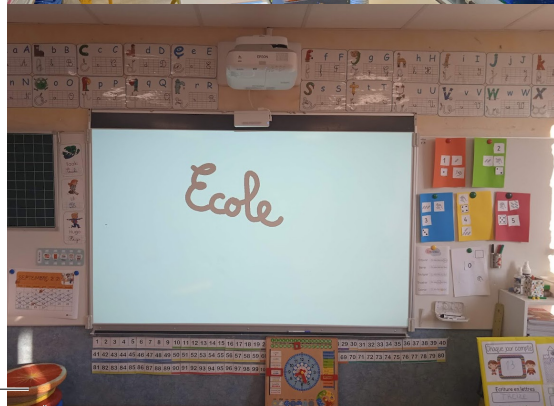
- La plomberie et l'électricité par l'entreprise Éric Lepage d'Argentré du Plessis.

Le portail de la cour maternelle a été remplacé par ABC Métallerie. La clôture de part et d'autre va être réhaussée prochainement par l'OGEC dans le but de répondre aux normes anti-intrusion d'une école. Pendant l'été, des enseignes au nom de l'école ont été confectionnées et posées rue du parc et rue d'Argentré par l'entreprise IDPUB de Vitré. L'électricité pour l'éclairage des classes primaires a été rénové par l'entreprise Éric Lepage et le carrelage de la garderie a été remplacé par Yoann Neveu. C'est maintenant au tour de l'entreprise Thomas Lemoine pour les travaux de peinture de la garderie au mois d'octobre.

L'OGEC remercie l'ensemble des artisans et des parents qui sont intervenus en 2021 pour les travaux de l'école. L'OGEC remercie de plus Armel Pottier, bénévole qui tond la pelouse de l'école tout au long de l'année.

L'OGEC recherche une secrétaire comptable (3 heures par semaine). Si vous êtes intéressés, merci de contacter l'école au 02 99 96 91 49.

A bientôt,
L'OGEC Saint Sébastien





Club de Football Les Bleuets Le Pertre Brielles Gennes St Cyr

Après plus de 10 mois d'interruption, le football reprend ses droits avec la reprise des compétitions en ce mois de septembre. Avec un allègement des contraintes sanitaires mais l'obligation du pass sanitaire pour pratiquer le football, c'est quand même un vrai plaisir de voir les jeunes et les moins jeunes refouler les terrains et les spectateurs venir les supporter.



Au regard de la saison dernière écourtée (avec malgré tout les entraînements qui ont pu continuer de janvier à juin), le club a fait le choix d'une remise de 50% sur la cotisation de la licence pour permettre de conserver au maximum les licenciés, ce qui représente un effort important pour le club. Et c'est un pari réussi car nous avons conservé une très grande partie de nos licenciés, surtout en jeunes, mais nous avons accueilli également beaucoup de nouveaux joueurs... et nouvelles joueuses dans les différentes catégories !!! Ce qui fait que nous avons déjà dépassé l'effectif de la saison dernière avec plus de 280 licenciés.

Si vous aussi ou l'un de vos enfants souhaitez nous rejoindre, vous pouvez passer lors des entraînements ci-dessous ou contacter notre secrétaire (coordonnées en bas de page). Voici les horaires des entraînements dans les catégories :

U6-U7 (2015-2016)	Samedi 10H30 - 11H30	Brielles
U8-U9 (2013-2014)	Vendredi 17H30 - 19H00	Le Pertre
U10-U11 (2011-2012)	Mardi 17H15 - 18H30	Le Pertre
U12-U13 (2009-2010)	Mardi 18H15 - 19H30 Vendredi 18H00 - 19H00	Le Pertre Brielles
U14-U15 (2007-2008)	Mercredi 15H30 - 17H00 Vendredi 18H15-19H15	Etreilles Les Hairies
U16-U17 (2005-2006)	Mercredi 15H15-16H45 Vendredi 19H15-20H30	Mondevert
U18 - Seniors	Mercredi et vendredi 19H30-21H00	Saint Cyr
Féminines	Lundi et Jeudi 20H00-21H30	Brielles

Après la saison dernière sans soirée, le club organise sa traditionnelle soirée du club le 10 novembre prochain avec le pass sanitaire demandé (sous réserve des évolutions sanitaires).

Mercredi 10 novembre 2021 - 20H30 - Salle fontaine Guy Le Pertre - Menu : apéritif, Bœuf Braisé ou émincé de volaille, gratin dauphinois, fromage, dessert - 18€ adultes, 8€ enfants (-14ans) (à emporter 13€ adultes, 6€ enfants)

Contact B. Rocu 06 34 44 51 79 ou L Poirier 06 87 66 53 33 ou à la boulangerie Chauvel

Prenez contact avec le club pour réserver votre place et passer un bon moment et c'est aussi un moyen d'apporter votre soutien au club après ce contexte particulier. On compte sur vous !!

Les contacts : Le secrétaire - Romain RONCERAY 06 32 25 80 98 rronceray27@gmail.com

Les Co-Présidents - Franck BOISSEAU 06 15 91 77 19, Serge JEUFFRARD 06 18 84 06 39

bleuets.communication@gmail.com et le site internet : <http://bleuet-football.footeo.com>

Société des Courses

Bilan positif pour les Courses du Pertre !

Une nouvelle fois cet été, la société des Courses du Pertre a composé avec la pandémie pour organiser ses réunions hippiques. La mobilisation des bénévoles de l'association lors des « journées de travail » du mardi a permis de préparer aux mieux l'hippodrome pour nos trois rendez-vous et répondre aux exigences sanitaires.

En termes de fréquentation, la mise en place, entre autres, du pass sanitaire n'a pas dissuadé le public de venir. L'affluence a certes été un peu plus faible que les années précédentes, mais c'est une tendance observée partout ailleurs. Aussi je tire un bilan positif de cette saison

d'autant plus que le nombre de partants n'a jamais été aussi élevé depuis six ans. À l'heure où la filière hippique est durement éprouvée et où le sort de plusieurs champs de courses est incertain, cette performance est notable.

Mais l'année 2022 se profile déjà. Outre la préparation du calendrier, notre équipe planche sur une série de travaux de sécurité et d'agréments à entreprendre sur plusieurs obstacles. Les bonnes volontés pour rejoindre notre équipe sont toujours les bienvenues. Les moments de convivialité y sont garantis ! Très bonne rentrée à tous.

Eric de Legge.



Informations & Formalités

Carte d'identité et Passeport

La préfecture informe que le délai d'instruction est d'environ 4 à 5 semaines à compter du recueil de la demande en mairie. Il faut y ajouter la production et l'acheminement du titre au sein de la mairie en charge du dossier.

Ce nombre élevé de demande peut s'expliquer par différents facteurs dont notamment la sortie du confinement qui a entraîné un report des demandes et la mise en place de la nouvelle CNI.

Informations & Formalités

Calvaire Hurtrelle

Après des démarches entamées en 2017, la commune a signé, en début d'année, une convention de partenariat avec la fondation du Patrimoine 35 et l'association Croix et calvaires en couleurs, afin d'être accompagnée dans les démarches de restauration du calvaire Hurtrelle, situé au niveau du parking du complexe sportif de la salle Fontaine Guy.

Ce calvaire a été érigé après la Première Guerre mondiale par madame Hurtrelle en mémoire de son fils, mort sur le champ de bataille à l'âge de 20 ans. Véritable lieu de commémoration des morts de la guerre, ce calvaire est un symbole de la commune du Pertre et un sublime témoignage d'amour d'une mère pour son fils.

Ce calvaire marque aujourd'hui le début de trois chemins de randonnée, le bruit des pas des randonneurs remplace désormais celui des pas et des prières des enfants processionnaires.

Erigé en 1920, ce calvaire n'a pas connu de restauration depuis sa construction. Les éléments l'ont ainsi peu à peu endommagé : le métal s'est oxydé et la structure, qui s'est déséquilibrée, menace de s'effondrer.

Des travaux, estimés à 4 600 € HT, prévoient la dépose et la repose de l'ensemble du monument, ainsi qu'un nettoyage et une remise en peinture du crucifix. Ils permettront ainsi au calvaire Hurtrelle de retrouver son allure originelle et de sauvegarder le symbole de la commune.

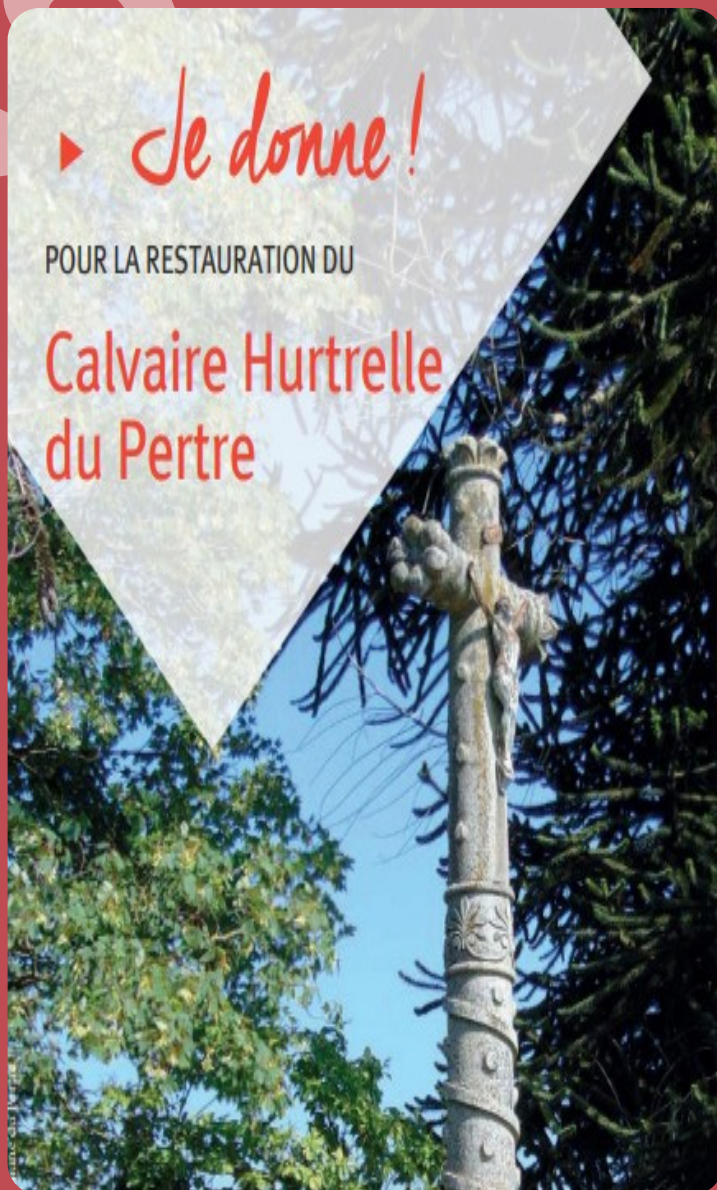
La fondation du patrimoine a mis en place une cagnotte participative, qui permet à toutes les personnes attachées à la valorisation du patrimoine d'apporter une contribution financière à ce projet (tout en bénéficiant d'une réduction d'impôt : 66 % pour les particuliers, 75 % pour les personnes imposables à l'IFI, 60 % pour les entreprises).

A ce jour, la cagnotte contient un peu plus de 3000 €.

► *Je donne !*

POUR LA RESTAURATION DU

**Calvaire Hurtrelle
du Pertre**



Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/74515

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine
Calvaire Hurtrelle du Pertre**



Maison du Logement

Le service Logement de Vitré Communauté renseigne le public sur :

- Le logement locatif social et privé
- L'offre d'achat et les aides financières
- Les dispositifs financiers pour la rénovation et la réhabilitation énergétique d'un logement
- Les investissements dans l'immobilier
- Le logement pour les jeunes

Retrouvez sur le site de Vitré Communauté une vidéo de présentation du service ainsi que guides pour vous accompagner dans vos démarches.

<https://www.vitrecommunaute.org/maison-du-logement>

Maison du Logement
47, rue Notre Dame
35500 VITRE

Tél. : 02 99 74 02 87

Horaires d'ouverture au public : Lundi au vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (17h le vendredi)



Taxi.com

Taxi.com est un service de transport à la demande qui fonctionne sur réservation pour des personnes de + de 65 ans ou bénéficiaires de certaines allocations :

- le lundi de 9h à 18h30
réservation le vendredi entre 9h et 12h
- le mercredi de 9h à 18h30
réservation le mardi entre 9h et 12h
- le samedi de 9h à 13h
réservation le vendredi entre 9h et 12h

Un tarif unique quelque soit la distance parcourue. Taxi.com fonctionne sur les 46 communes de Vitré Communauté.

Tarif pour un aller simple : 4 €.

Pour bénéficier du service, vous devez au préalable faire votre demande d'inscription auprès de Vitré Communauté (bulletin disponible dans la rubrique « Téléchargements » ou à votre mairie).

Réservation au 02 99 74 32 18

Vitré Communauté
Service transports
16 bis, boulevard des Rochers
35500 Vitré
Tel. : 02 99 74 70 26

<https://www.vitobus.fr/transports@vitrecommunaute.org>

Point Info Jeunesse

Envie de partir à l'étranger ?

Apprendre une langue étrangère, découvrir une nouvelle culture, acquérir une expérience professionnelle à l'étranger, valoriser son CV... Autant de sources d'épanouissement personnel et d'atouts qui peuvent vraiment faire la différence.

Les Points Information Jeunesse vous accompagnent toute l'année dans la réalisation de votre projet :

- Aide à la définition du projet (Travail, études, volontariat, chantier de jeunes, PVT, séjour au pair, séjour linguistique, stages...)
- Accès aux listes des organismes partenaires, aux offres d'emploi et aux offres de stages à l'international
- Aide à la rédaction des dossiers d'aides financières,
- Information sur les assurances, hébergements etc.

Les principaux événements de l'année :

- Jobs d'été, en février
- Forum des Métiers, en mars
- #Service Civique – Un tremplin pour l'avenir, en octobre
- Place aux Jeunes, au premier trimestre de l'année
- Partir à l'étranger

Argentré-du-Plessis – Contact : Fabienne Fogger

21 bis rue du Général Leclerc

02.99.96.54.01

E-mail : pij-argentre@vitrecommunaute.org

Horaires d'ouverture

Mardi : 9h-12h

Mercredi : 9h-12h / 14h-18h

Jeudi matin sur rendez-vous / 14h-18h

Vendredi sur rendez-vous

Samedi : 9h-12h (fermé pendant les vacances scolaires)

Urbanisme

Permis de construire, déclaration préalable à des travaux, permis d'allotissement... La Communauté d'agglomération assure désormais l'instruction du droit des sols.

Vous avez un projet de construction ou d'aménagement soumis à une autorisation d'urbanisme (droit d'urbanisme sur une parcelle, déclaration préalable à des travaux, changements de menuiseries, isolation extérieure, permis de construire pour une maison, un bâtiment public ou industriel, les permis d'allotissement ou encore les coupes et abatages) :

Vous devez déposer un dossier à la mairie de la commune sur laquelle les travaux sont à réaliser. Cette dernière est votre interlocutrice principale. Le service est gratuit.

Votre dossier est ensuite étudié par le service Application du Droit des Sols (ADS) de Vitré Communauté qui rédige une proposition d'arrêté pour le Maire. Celui-ci transmet son avis définitif au demandeur.

Si vous avez besoin de conseils ou d'un accompagnement en amont ou pendant l'instruction du dossier, adressez-vous au service Application du Droit des Sols (ADS) de Vitré Communauté.

Le service Application des Droits des Sols de Vitré Communauté instruit les dossiers de demandes d'autorisations en matière d'urbanisme pour notre commune.

Vitré Communauté
Service Application du Droit des Sols
Pôle Aménagement
87 bis, Boulevard des Rochers
35500 VITRE

Tél. : 02 23 55 54 54

Horaires de permanences téléphoniques :

Lundi et mardi : de 8h30 à 12h

Jeudi : de 13h30 à 17h



Covoiturage



Vitré Communauté
paie vos covoiturages

 Je télécharge l'app Klaxit

 Je me mets au covoiturage

Je gagne de l'argent sur la route du travail 

Le port du masque et le respect des gestes barrières sont obligatoires à chaque covoiturage.
Plus d'informations sur [klaxit.com](https://www.klaxit.com)

Et si vous remplaciez les bouchons et la pollution par des économies sur l'essence et l'entretien de votre véhicule ? Vitré Communauté subventionne les trajets en covoiturage réalisés sur l'application Klaxit Covoiturage pour permettre aux passagers de voyager gratuitement et aux conducteurs d'être rémunérés. Téléchargez l'appli pour gagner de l'argent pendant vos trajets <https://www.klaxit.com/account/>

Le mois du Multimédia

Tournoi : épreuves qualificatives

19 bibliothèques du réseau Arléane proposent un tournoi intercommunal « Just Dance 2021 ». Ainsi, du 2 octobre au 6 novembre, les participants sont invités à bouger au rythme de ce jeu vidéo, seul, en famille ou entre amis lors des tournois de qualification qui auront lieu dans ces communes de Vitré communauté : Argentré-du-Plessis, Bais, Balazé, Brielles, Châteaubourg, Domagné, Erbrée, Gennes-sur-Seiche, La Guerche-de-Bretagne, Louvigné-de-Bais, Montreuil-sous-Pérouse, Pocé-les-Bois, Saint-Aubin-les-Landes, Saint-Didier, Saint-Jean-sur-Vilaine, Saint-M'Hervé, Taillis, Vergéal et Vitré.

Finale intercommunale

Les joueurs qualifiés représenteront leur commune lors de la grande finale qui aura lieu le samedi 13 novembre à 15h dans la salle Louis Juvet du Centre culturel Jacques Duhamel de Vitré en présence d'une invitée d'honneur, Dina, vice-championne du monde et triple championne de France de Just Dance ! La bonne humeur, les masques et la bouteille d'eau seront des accessoires de rigueur.

Bonus : une rencontre privilégiée avec Dina

Avant la finale, l'équipe du Mois du Multimédia en partenariat avec le Service Jeunesse de la Ville de Vitré proposent de rencontrer Dina le samedi 13 novembre, à

10h au Centre culturel Jacques Duhamel – Salle Louis Juvet. Une occasion unique d'échanger avec une championne d'e-sport.

Animations en entrée libre et gratuite sauf pour les tournois de Saint-Jean-sur-Vilaine, Saint-Didier et La Guerche-de-Bretagne (inscriptions requises). L'accès aux différents lieux d'animation est soumis à la présentation du pass sanitaire à partir de 12 ans. Le port du masque est obligatoire. Ces informations sont susceptibles d'être actualisées en fonction du dispositif réglementaire en place aux dates des événements.

Toutes les informations sur le site
arlene.vitrecommunauté.bzh





Au 1^{er} Janvier 2022, le camion s'adapte au rythme des usagers

Le 7 juillet dernier, les élus du SMICTOM SUD EST 35 ont voté à une forte majorité l'évolution de la fréquence de collecte des bacs gris individuels et des sacs jaunes.

À partir du 1^{er} janvier 2022, la collecte des déchets s'effectuera tous les 15 jours, en adéquation avec le rythme actuel de présentation du bac par les usagers.

POURQUOI CE CHANGEMENT ?

Depuis plusieurs années, le SMICTOM Sud-Est 35 travaille pour optimiser le service de collecte des déchets et apporter des solutions concrètes en faveur de la protection de l'environnement. Avec l'application de la tarification incitative, les données perçues par le SMICTOM révèlent une réelle prise de conscience de la part des usagers quant à leur production de déchets. Un constat ressort : la diminution constante des tonnes d'ordures ménagères collectées et une majorité d'usagers qui ne présente leur bac à la collecte qu'une semaine sur deux ou moins.

Au regard de ces éléments, le Comité syndical s'est prononcé en faveur d'une collecte des déchets une semaine sur deux. Les habitants recevront en fin d'année un calendrier de collecte annuel afin d'anticiper les jours de sortie du bac gris et des sacs jaunes. Grâce aux efforts de réduction déjà effectués par les usagers, les habitudes de chacun ne devraient être que faiblement impactées par ce changement de rythme.

UN GESTE EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT.

11 camions et 420 800 kilomètres par an, c'est le bilan de la collecte actuelle des déchets en porte à porte. Avec un passage à une collecte tous les 15 jours, ce sont 65 circuits de collectes qui seront optimisés afin de réduire les déplacements du camion.

Une bonne nouvelle pour l'environnement grâce à une diminution de l'empreinte carbone ! L'économie réalisée permettra aussi de limiter d'éventuelles hausses du montant de la tarification incitative, l'une des moins élevées de France (référentiel national des coûts du service public de prévention et de gestion des déchets).

DÈS 2023 : TOUJOURS MOINS D'ORDURES MÉNAGÈRES AVEC LA SIMPLIFICATION DES CONSIGNES DE TRI.

Simplifier le tri en ouvrant le sac jaune à tous les emballages, c'est l'avenir ! Aujourd'hui sur notre territoire, seuls les bouteilles et flacons en plastique sont triés et recyclés. La loi anti-gaspillage (AGEC) prévoit l'extension des consignes de tri à tous les plastiques (films, pots, barquettes, tubes, sachets...) partout en France au 1^{er} janvier 2023. Cette accélération du tri permettra de réduire encore davantage les quantités d'ordures ménagères présentées à la collecte.



Coupon Contact

L'équipe municipale vous invite à partager astuces, informations, suggestions par le biais de ce coupon (à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie) par téléphone, par email (mairie@lepertre.fr) ou via la page Facebook Mairie Le Pertre.

Nom/Prénom : _____ Téléphone/Email : _____

Adresse : _____

Message : _____

MERCI !

Le Mot de la Minorité

Chers Pertraises et Pertrais,

Depuis le début de la nouvelle mandature, 126 projets de délibérations ont été présentés par la majorité. Nous avons voté favorablement pour 123 délibérations et défavorablement par les 3 élus de la minorité pour seulement 3 projets.

Les projets que nous avons refusés sont :

- L'abandon du projet de restaurant sans raisons valables et surtout pas financières,
- La désignation des délégués près des structures intercommunales.
- Droit de préemption du terrain Durand.

De ces faits, la majorité nous taxe de diviser, et même qu'elle subit des attaques en permanence.

En fin de réunion du conseil municipal, nous sommes toujours dans l'obligation de poser des questions car nous n'avons pas accès à l'information que nous serions en droit d'avoir.

Deux exemples :

- Avant la réunion du conseil du 17 juin sur la situation financière de la commune, la commission des finances aurait dû être réunie. Nous attendons toujours la 1ère convocation.

- Les travaux pour la révision du PLU est suivi par un comité de pilotage, la minorité n'est jamais invitée. Ce qui fait que nous avons appris à la réunion publique du 11 septembre dernier que toutes les haies de la commune seront classées, et ce, sans concertation du monde agricole qui a déjà de très nombreuses contraintes environnementales.

Dans le mot du maire de juillet, nous sommes même accusés «d'agressions verbales et en tout genre». A notre demande d'explication, le maire refuse de nous répondre.

Nous sommes avant tout soucieux du développement et du rayonnement de notre commune car nous y sommes attachés (Le Pertre au cœur) et en aucun cas nous cherchons à créer la polémique.

Nous restons à votre entière disposition pour échanger.

Maryline Hacques, Aurélien Thébert,
Joseph Maréchal

Rappel : Retrouvez-nous
sur notre page Facebook « Le Pertre au cœur »

Solutions des jeux du numéro 66

Solution du jeu « Quelques lieux-dits » du numéro 66

VERTICAL 2 – Bretorin 3 – Muserie 4 – Chatelier 6 – Rançonnerie 7 – Clermont 8 – Couvrie 12 – Besnerie

HORIZONTAL 1 – Rubinière 5 – Melleriaie 9 – Poirier 10 – Ferté 11 – Beauvais 13 – Reinerie



BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE DE LE PERTRE
diffusé gratuitement – dépôt légal 1er semestre 2021
2, place de l'église 35 370 LE PERTRE
02 99 96 90 21 – mairie@lepertre.fr
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Jean-Luc VEILLÉ
PHOTOGRAPHIES de la Commission Communication et des associations
CRÉDITS Freepik, Linector
MAQUETTE Commission Communication
IMPRESSION Imprimerie Epoke – TIRAGE 650 exemplaires
DISTRIBUTION La poste

Mémo des Associations

ASSOCIATIONS

PRÉSIDENT(E)

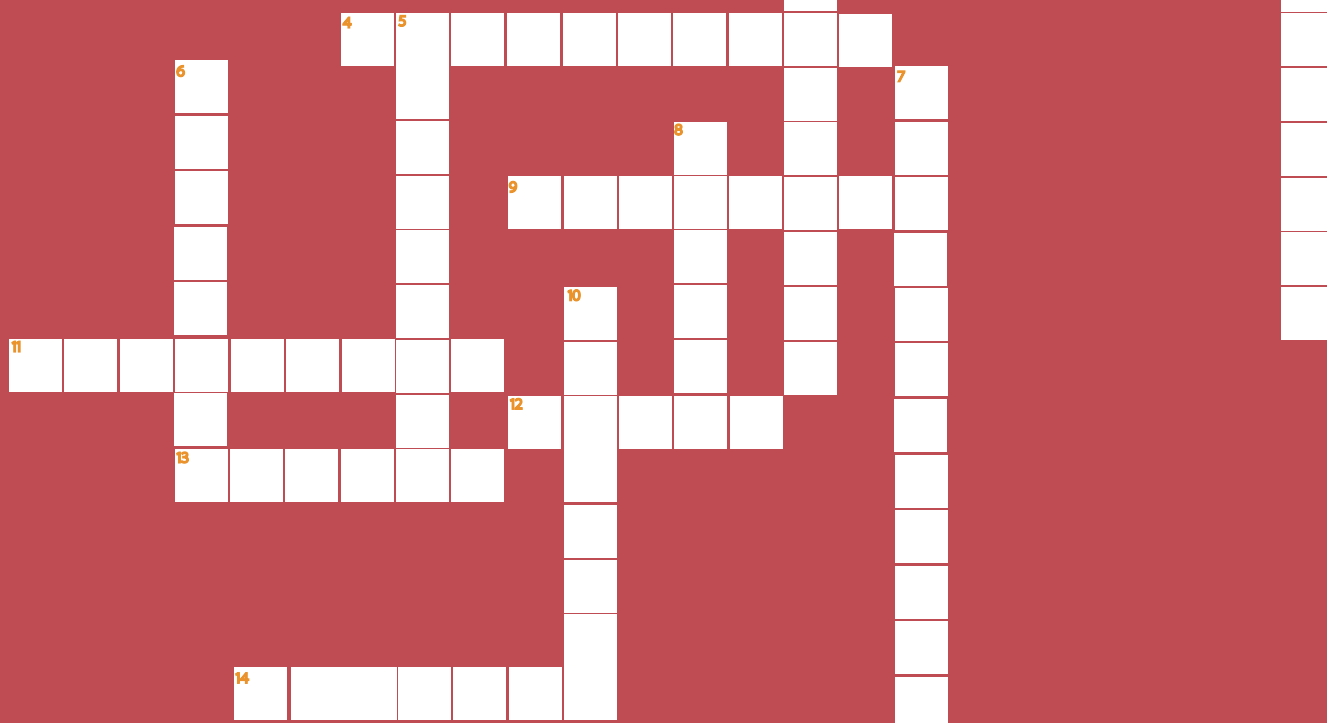
CONTACT / MAIL

1. Acti Gym	Durand Marie-Paule	02 99 96 95 39 / actu35370gm@orange.fr
2. AFR	Bellot des Minières Régis	02 99 96 93 29
3. Alli'Age	Horvais Nicole	02 99 96 98 28
4. Amicale Laïque	Rigault Mathilde	amicale.lepertre.stcyr@gmail.com
5. Amis des sentiers	Gaudin Bernard	contact@lesAmisDesSentiersDuPertre.fr
6. Amis du guidon	Mérel Pierrick	02 99 96 83 20
7. Amitiés Pertraises	Dufeu Marie-Thérèse	02 99 96 98 82
8. A.P.E.L	Lemonnier Viviane	apelstsebastien@gmail.com
9. Bleuets Badminton	Chefdor Fabien	lesbleuetsbad@gmail.com
10. Bleuets Foot	Boisseau Franck	bleuetscommunication@gmail.com
11. Bleuets Palets	Maupilé Éric	Maupile.o@orange.fr
12. Bleuets Volley	Chefdor Éric	bleuets-volleyball@live.fr
13. La Chasse	Poirier Michel	02 99 96 98 43
14. C.O.E.E.L.P	Bétin Hubert	hubert.betin@orange.fr
15. Comité des fêtes	Boulet Laurent	02 99 96 92 84
16. Cuma Pertraise	Badié Régis	-
17. Amis de la bibliothèque	Jeuland Anne-Marie	02 99 96 91 39
18. O.G.E.C	Rupin Laurent	laurent.rupin@gmail.com
19. Vie de la Paroisse	Courcier Annick	02 99 96 90 31
20. Amicale des pompiers	Gobe JérémY	yoann.hemon@sdis35.fr
21. Randonneurs Pertrais	Bouvier Auguste	bouviermaryse@orange.fr
22. Société des courses	de Legge Éric	mc-bouvet@orange.fr
23. U.C.A.P.C	Simon Ludovic	ucapc35.53@gmail.com
24. 1 temps pour Soi	Vettier Murielle	06.46.05.25.28

Mots croisés Associations

VERTICAL

- 1 Ils sont adhérents à l'UCAPC
- 2 Sans eux les associations ne seraient pas là
- 5 L'un des «E» du COEELP
- 6 Nature des courses organisées par le comité des fêtes
- 7 Un mémo les regroupant vous est proposé dans ce bulletin
- 8 La société de chasse le traque
- 10 Nature des courses organisées par la société des courses



HORIZONTAL

- 1 Amis du guidon et des sentiers les empruntent et entretiennent
- 3 On le recherche avec l'association un temps pour soi
- 4 Les amitiés Pertraises en organisent tous les jeudis
- 9 Ils sont adhérents à l'UCAPC
- 11 Chaque association a le sien
- 12 Point commun entre les bleuets Volley, badminton, Foot ...
- 13 L'Apel, Ogec et Amicale Laïque oeuvrent pour elles
- 14 Activité proposée par les Amis de la bibliothèque

Informations Utiles

SERVICES DE SANTÉ

- | | |
|--|--|
| Médecin Généraliste Dr. NITU
02.99.74.89.13 | Chirurgien dentiste Dr. SALLET
02.99.96.91.01 |
| Médecin Généraliste Dr. COGALNICEANU
02.23.55.16.02 | Psychologue Mme MOUET
07.67.12.14.17 |
| Médecin Généraliste Dr. LERICH
02.99.96.90.16 | Pharmacie Mme DIVET
02.99.96.90.26 |
| Infirmières Mmes GENDROT et PARIS
02.99.96.91.81 | Sage-Femme Mme MALROUX BONNET
06.15.05.80.29 |
| Ostéopathe Mme MEVEL
06.25.43.03.31 | Sophrologue Mme BOUVET
06.46.05.25.28 |
| Naturopathe Mme COUPÉ
06.15.03.48.55 | |

Les professionnels de santé exerçant à Le Pertre et souhaitant intégrer cette rubrique sont invités à contacter la mairie

DÉCHETTERIE

Le Pertre

Déchets verts : clés à prendre en mairie aux heures d'ouverture

Argentré du Plessis – SMICTOM 02.99.74.44.47
lundi 10H-12H / 14H-18H
mercredi 9H-12H
vendredi 14H-18H
samedi 9h12H / 14-18H

MAIRIE LE PERTRE

02.99.96.90.21 – mairie@lepertre.fr – www.lepertre.fr
Accueil public du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 16h30 à 18H30

SECOURS

Maison Médicale de Garde de Vitré : 02.99.75.55.66
Enedis : 09.72.67.50.35

